

L'administration du taux CORRA à terme

Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien a collaboré avec les parties prenantes concernées afin de déterminer la façon la plus efficace d'administrer le taux CORRA à terme. Dans le cadre de cette démarche, il a pris en compte, en plus des jalons énoncés dans son plan de transition, l'approche adoptée par d'autres pays, la structure du marché canadien et le régime réglementaire du Canada. À la différence d'autres pays qui ont élaboré des taux à terme, où chaque administrateur a mis au point sa propre méthode, le Groupe de travail a pris la décision de publier la méthode qu'il recommande pour le calcul du taux CORRA à terme en tant que bien public. Élaborée par des experts du secteur, cette méthode tient compte des pratiques exemplaires internationales de même que de la taille et de la structure du marché canadien des produits dérivés.

Administrateur du taux CORRA à terme – CanDeal Innovations Inc., avec le concours de TMX Datalinx

Après analyse des options possibles, le Groupe de travail a conclu que la publication du taux CORRA à terme serait réalisée et gérée plus efficacement, sous réserve de l'approbation requise des autorités de réglementation, par CanDeal Innovations Inc. (CanDeal) et TSX Inc. (TSX). La division des services d'information de TSX, TMX Datalinx, se chargera de ce qui touche les licences et la diffusion. Bien que les deux sociétés procurent déjà une infrastructure de base au secteur financier canadien, en ce qui concerne le taux CORRA à terme, elles apportent des compétences complémentaires et l'expérience nécessaire pour fournir un taux de référence robuste conforme aux [principes régissant les indices de référence de l'Organisation internationale des commissions de valeurs](#) (principes de l'OICV) [en anglais].

CanDeal, par l'intermédiaire de sa division Données et Analytique, possède une grande expertise de la construction de courbes de rendement pour les marchés canadiens ainsi que de la publication de prix de référence des obligations, qui respectent les principes de l'OICV.

La Bourse de Montréal Inc., filiale de TSX, est la seule option pour les dérivés de taux d'intérêt cotés. Elle est la plus ancienne bourse au pays. Entièrement automatisée, la Bourse de Montréal se consacre au développement des marchés canadiens des dérivés. La division TMX Datalinx de TSX offre une vaste gamme de produits et services de données historiques ou en temps réel à des clients de l'Amérique du Nord et de partout dans le monde.

Bien que CanDeal et TSX soient déjà assujetties à la surveillance réglementaire existante, le Groupe de travail s'attend à ce que le taux CORRA à terme et son administrateur soient régis par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers, en application du *Règlement 25-102 sur les indices de référence et administrateurs d'indice de référence désignés*. Ce règlement exige notamment de l'administrateur du taux de référence qu'il établisse un comité indépendant chargé de surveiller la fourniture du taux CORRA à terme, y compris toute modification apportée à la méthode de calcul¹.

¹ Toute modification importante de la méthode de calcul nécessitera également une consultation publique.

Octroi de licences d'utilisation et publication du taux CORRA à terme

Toute entité qui désire offrir ou créer des produits financiers fondés sur le taux CORRA à terme ou rediffuser ce taux devra conclure un contrat de licence l'autorisant à le faire². De tels contrats de licence seront offerts aux participants au marché à un prix raisonnable sur le plan commercial et ne seront accordés que pour les cas d'utilisation recommandés par le Groupe de travail (voir les cas d'utilisation du taux CORRA à terme recommandés par le Groupe de travail)³. Les utilisateurs finaux des produits basés sur le taux CORRA à terme (p. ex., les sociétés emprunteuses) pourront rester sans licence jusqu'au 28 juin 2024 inclusivement, la date d'abandon du taux CDOR, mais ils devront respecter les modalités d'utilisation standard. Après le 28 juin 2024, les utilisateurs finaux pourraient être tenus de conclure un contrat de licence.

CanDeal et TSX comptent commencer à publier le taux en version bêta au deuxième trimestre de 2023, avant la date de publication officielle prévue à la fin du troisième trimestre de 2023. Elles fourniront des précisions sur l'administration du taux CORRA à terme en temps et lieu.

Viabilité du taux CORRA à terme

Le Groupe de travail a collaboré avec des experts choisis parmi les diverses parties prenantes du secteur financier afin de créer un taux à terme prospectif basé sur le taux CORRA conforme aux principes de l'OICV. Il a cherché à élaborer un taux de référence robuste et viable, mais certaines interdépendances sous-tendent le taux CORRA à terme, ce qui fait que sa viabilité à long terme n'est pas garantie. Celle-ci dépendra particulièrement de la liquidité des contrats à terme sous-jacents indexés sur le taux CORRA qui sont utilisés pour calculer le taux CORRA à terme. Si la liquidité de ces contrats n'est pas suffisante, l'administrateur du taux de référence devra modifier sa méthode⁴. Et si les modifications apportées ne permettent pas d'obtenir un taux de référence assez robuste, l'administrateur aura deux choix : 1) prendre les mesures nécessaires pour que le taux de référence représente de manière exacte et fiable le segment du marché ou de l'économie qu'il est censé représenter; ou 2) cesser de publier le taux en veillant à fournir un préavis raisonnable. **Le Groupe de travail s'attend donc à ce que tous les utilisateurs du taux CORRA à terme disposent de clauses de repli solides faisant référence, dans la plupart des cas, au taux CORRA composé à terme échu et à ce qu'ils développent la capacité opérationnelle requise pour utiliser ces taux de recharge dans l'éventualité où le taux CORRA à terme cesserait d'être publié.**

² Cette procédure est semblable à celle s'appliquant au taux SOFR à terme de la CME.

³ Le taux CORRA à terme pourra être consulté gratuitement, avec un décalage, sur le site Web de CanDeal ou de TSX ou sur les deux sites à la fois.

⁴ Un changement de méthode pourrait faire du taux CORRA à terme un taux J+1 au lieu d'un taux J+0.